



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET, section économie et gestion, option informatique et systèmes d'information, est constitué comme suit pour la session 2023 :

**Présidente**

Mme Christine GAUBERT-MACON  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Olivier MONDET  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

**Membres du jury**

M. Laurent AKIAL  
Personnel de direction

Académie de NANTES

M. David BALNY  
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Laurence BERNARD  
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Mme Isabelle CADOT  
Personne à compétences particulières

Académie de NANTES

Mme Stella GOUVENAUX  
Professeure certifiée

Académie d'AMIENS

M. Hervé Yves LE GUERN  
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Marie-Frédérique MARTIN  
Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

Mme Valérie MARTINEZ  
Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Yves PONCELET  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Bruno RIBEYROLLES  
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Josepha RIDON  
Professeure certifiée

Académie de CRETEIL

M. Jean-Francois VERT  
Professeur certifié

Académie de PARIS

**Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines**

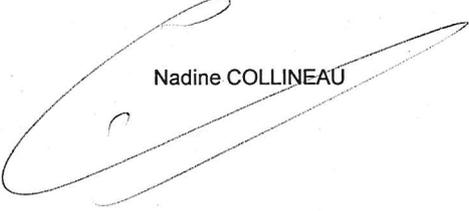
Mme Nelly NGUYEN  
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 février 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU